



Syndicat Local SPS de l'EPSNF



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants non-gradés

## Le Zélé de la claquette !



Suite à des notes de service incohérentes d'un dénommé NB, validées par le futur muté, le SPS de l'EPSNF tenait à clarifier les choses.

La note du 13 mars 2023 précise qu'« *il est interdit de se rendre [...] au SSRI, SSR2, MED2 et [dans] les services accueillants des personnes patientes, des personnes détenues [...] avec un sac personnel.* »

Les raisons invoquées sont hygiéniques et sécuritaires. Mais de qui se moque-t-on ?

Si on découvre au passage qu'une « personne patiente » à l'EPSNF n'est donc pas forcément en même temps une « personne détenue » (sic), plusieurs points posent question :

- Pourquoi donc le sac transparent exigé serait-il plus hygiénique qu'un sac personnel ?
- La sécurité n'était-elle donc pas optimale pendant toutes les années de « règne » de notre Directeur ? Les contrôles de la PEP n'auraient-ils donc servi à rien ? A qui la faute ?
- Les médecins et autres « privilégiés » (téléphones portables autorisés, places de parking réservées) seront-ils concernés par la note de service ?

### **NOUS, soignants et surveillants, attendons un minimum de reconnaissance de la part de nos directions.**

Quant à la note du 10 mars 2023 concernant la restriction d'accès à la PEP, elle n'est que blabla (puisque nous connaissons déjà la réglementation). Seule vraie nouveauté ? Cette absurdité : « *l'extinction des lumières est interdite* ». Depuis quand un poste protégé avec de l'armement doit-il être constamment éclairé ? Allume-t-on les lumières dans les miradors la nuit ? Et quid des économies d'énergie, comme des recommandations gouvernementales ? Dans tous les cas, nous refusons catégoriquement d'être des cibles la nuit.

Le but réel de cette basse manœuvre ? Nous surveiller, nous épier... Quelle honte !!!

C'est le même rédacteur zélé qui ordonne : « *pour pouvoir sortir d'un poste protégé, il faut se faire relever* » et qui envoyait un mail le 23 septembre dernier à toute la hiérarchie :

« *Voici la nouvelle procédure d'accès au portique (pour les personnes de l'EPSNF)  
Un agent de la PEP sort et contrôle la personne à l'aide du magnétomètre.* »

Autre temps, autres mœurs : à l'époque, cela ne dérangeait visiblement personne de permettre à l'agent en poste de sortir pour effectuer les contrôles, en particulier quand des représentants de la hiérarchie sonnaient au portique... « *Oui, cela était, autrefois, ainsi ; mais nous avons changé tout cela, et nous faisons maintenant la médecine d'une méthode toute nouvelle* », disait le faux médecin de Molière. Il faut croire que les temps n'ont pas changé...

**Le SPS de l'EPSNF demande à la direction de respecter les professionnels que nous sommes.**

Copies à :

Personnel de l'EPSNF

Syndicat National SPS

DI Paris

22/03/23

**SPS 100% Surveillants**

**FGAF**

Fédération Générale Autonome des fonctionnaires